

Association "Le Poumon Vert"
1115 Avenue Jean Coutty
01100 – OYONNAX
Tél. : 06 08 31 72 59 (J-C Guyard)

Oyonnax, le 22 septembre 2021

Monsieur le Président
Haut Bugey Agglomération
52 rue René Nicod
CS 80502
01117 - OYONNAX

Monsieur le Président,

Votre courrier du 29 mars 2021 accusait réception de l'information que je vous avais transmise sur la transformation en association du collectif "Le Poumon Vert". J'avais bien évidemment fait part de cette lettre aux membres du Comité Directeur de notre association.

Conformément à notre souhait et à votre engagement de décembre 2019 nous avons donc commencé un travail participatif à la révision du SCoT. Au-delà de notre présence aux ateliers "Environnement" et "Economie" nous avons étudié avec intérêt et attention tout le dossier Diagnostic présenté par vos services.

Pour être en accord avec le souhait que vous exprimiez dans votre courrier du 29 mars et afin que ce travail soit *"le plus utile possible avec pour ambition le développement de notre territoire"* nous avons, à l'issue de cette étape Diagnostic, transmis à vos services non seulement un ensemble de remarques mais également une proposition de création d'un groupe de travail pour valoriser toute la zone concernée. A ce jour nous n'avons reçu aucune réponse de vos services et nous nous étonnons beaucoup de ce silence, bien éloigné de *"l'échange et de la transparence"*.

Nous avons par ailleurs conscience que les horloges ne se sont pas arrêtées et que l'échéance du 1er janvier 2024 se rapproche très vite. A cette date, vous le savez, les bulldozers et les grues pourront investir la zone classée UXcp (*"zone commerciale périphérique"*) située en bout de piste et détruire ainsi irrémédiablement, non seulement l'aérodrome mais aussi, à n'en pas douter et par voie de conséquence, toute la zone verte qui l'entoure. Le Haut-Bugey aura ainsi perdu un atout et, pour citer le Commissaire Enquêteur, *"se privera d'un équipement existant de son territoire qui ne paraît pas apparaître comme une friche mais plutôt comme un espace offrant de multiples possibilités (aérodrome, lieu permettant l'organisation de spectacles de plein air et de rassemblement de masse, espace de promenades, ...)"*.

Vous comprendrez certainement, Monsieur le Président que cette échéance rapprochée nous incite à solliciter de votre part une réponse, que nous souhaitons évidemment favorable, mais également rapide, à cette proposition de travail constructif transmise voici déjà cinq mois.

Restant à votre disposition pour tout contact nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, nos très respectueuses salutations.

Le Président,
J-C Guyard

